

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE
MEURTHE ET MOSELLE

Arrondissement de BRIEY



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du : 17 avril 2026

Nombre de conseillers : en exercice : 27

Date de convocation : 10 avril /2026

présents : 23

N° 01-04/2026

votants : 27

Présents

Mesdames et Messieurs CADINU Fabrizio, AZEVEDO JEUNESSE Judith, BOUCEFAR Tahar, LESQUOY Corinne, De ALMEIDA Christelle, MARTIN Eric, ZIELKOWSKI Julie, DLIM Nicolas, INVERNIZZI Claudine, BARBIONI Georges, MAZZICHI Isabelle, AMICO Stéphane, BALESTRUCCI Emeric, HENSMANS Damien, MARSEU Jeremy, SURDEJ Sandrine, AUTIN Audrey, LEBON Aurélie, TYDEK Florence, COLIN Edith, HENRION Bernard, MAZZARINI Isabelle, KATRAMIZ Aurore.

Absents excusés

M. SCHMITT Olivier
Mme BASSE Viviane
M. DEGUY Lionel
M. HAUSMANN Patrick

Procurations:

M. SCHMITT Olivier pouvoir à M. MARTIN Eric
Mme BASSE Viviane pouvoir à Mme MAZZICHI Isabelle
M. DEGUY Lionel pouvoir à Mme AZEVEDO JEUNESSE Judith
M. HAUSMANN Patrick pouvoir à M. CADINU Fabrizio

Madame SURDEJ Sandrine a été élue secrétaire à l'unanimité des présents.

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Délibérante que le rapport annexé à la délibération concernant le débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026 a été transmis aux élus.

Le débat d'orientation budgétaire constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale.

A cette occasion, il est notamment débattu de sa politique d'investissements et de sa stratégie financière.

Cette étape du cycle budgétaire est également un élément fort de la communication financière de la collectivité.

D'un point de vue légal, la tenue de ce débat est une obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants et doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

Le Budget Primitif doit être voté avant le **30 avril 2026**.

Comme son nom l'indique, le débat d'orientation budgétaire n'a pas de caractère décisionnel mais doit néanmoins faire l'objet d'une délibération spécifique.

Ces échanges et débats permettent aux élus de s'exprimer notamment sur la stratégie financière de la commune et les investissements prioritaires à programmer.

La présentation s'appuie sur les orientations définies lors des différentes commissions et s'articulera autour des points suivants :

- Le contexte dans lequel le budget primitif de la Ville va s'élaborer ;
- Contexte général : situation économique et sociale
- Situation et orientations budgétaires de la collectivité
- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement
- L'évolution du besoin de financement annuel
- Programmation des investissements de la collectivité

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la tenue du débat.

Après avoir débattu des orientations budgétaires,

Le Conseil Municipal PREND ACTE, à l'unanimité de la tenue du débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'exercice 2026.

Certifie le caractère exécutoire à compter du dix-sept avril 2026

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE : REHON, le dix-sept avril deux mille vingt-six.

Le Maire,
Fabrizio CADINU

